



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

[www.fsgt.org](http://www.fsgt.org)

Commission Fédérale d'Activité Volley Ball

# CHAMPIONNAT de France FSGT de VOLLEY BALL

## 4 X 4

11 / 12 mai 2019  
à ANNECY (74)



14, rue de Scandicci - 93508 PANTIN Cedex  
Tél : 01.49.42.23.19 - Fax : 01.49.42.23.60  
Email : CFA Volley : [volley@fsgt.org](mailto:volley@fsgt.org)

## Commission Fédérale d'Activité Volley Ball

### CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT 4 x 4 Informations Générales

**Dates** : 11 & 12 mai 2019

Début samedi 11 mai 13h00

Accueil à partir de 11h30

Fin dimanche 12 mai 15h30

**Lieu** : Annecy (Haute-Savoie).

Accueil principal dans deux gymnases de la ville :

Gymnase Lycée Baudelaire	Gymnase du collège des Balmettes
Avenue du capitaine Anjot 74960 CRAN-GEVRIER	12 avenue Lucien Boschetti 74000 ANNECY

**Catégories** :

Masculin-mixte et Féminin

Voir les cadres réglementaires dans les pages suivantes.

**Formules sportives** :

En fonction du nombre définitif d'équipes engagées, 4 matches minimum par équipe garantis.

**Hébergement** :

Vous trouverez une liste d'hôtels dans le Guide du participant pour lequel il y a un lien dans le courrier annonçant le Championnat de France FSGT de Volley-Ball 4x4 2019.

**Repas** :

Buvette et restauration dans les gymnases.

Soirée festive le samedi : coût **25 €** (max tout compris) par personne, les menus et la fiche d'inscription à cette soirée festive vous seront communiqués ultérieurement.

**Droits d'inscription** :

**50 €** par équipe, chèque à l'ordre de la **FSGT**.

**Date limite d'inscription** : 31 mars 2019

**Attention**, le nombre d'équipes étant limité, il vous sera adressé par mail une confirmation de votre engagement dès cette date limite passée.

## Commission Fédérale d'Activité Volley Ball

### CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT 4 x 4 FÉMININ SAISON 2018 / 2019

# Cadre Réglementaire

**Composition des Equipes :** 4 joueuses plus 4 remplaçantes éventuelles au maximum.

**Dimension du Terrain :** 9m x 18m (même dimension que le 6x6).

**Service :** deux serveuses au minimum, en alternance.

**Position des Joueuses :** placement libre des joueuses sur le terrain.

**Temps morts :** 2 de 30 secondes par set et par équipe (pas de temps mort technique)

**Changement de Joueuses :** libres dans la limite de 4 changements par set.

**Equipes incomplètes :** en cas de blessure, et uniquement dans ce cas, il est possible de terminer un match avec 3 joueuses ; il est impossible de débiter un match avec 3 joueuses.

**Licences :**

Les joueuses doivent être licenciées à la FSGT (licence omnisports validée avant le 31 mars 2019) dans le même club.

Possibilité de composer une équipe avec des joueuses licenciées dans deux clubs différents à la condition d'en faire la demande à la CFA Volley lors de l'engagement de l'équipe.

La présentation des licences (avec photo et film plastique apposé) au début de la compétition est obligatoire.

## Commission Fédérale d'Activité Volley Ball

# CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT 4 x 4 MASCULIN MIXTE SAISON 2018 / 2019

# Cadre Réglementaire

**Composition des Equipes :** 4 joueurs plus 4 remplaçants éventuels au maximum.  
La mixité des équipes est possible mais pas obligatoire, aucun point de bonification lors des matchs en cas de féminine(s) sur le terrain

**Dimension du Terrain :** 9m x 18m (même dimension que le 6x6).

**Service :** deux serveurs au minimum, en alternance.

**Position des Joueurs:** placement libre des joueurs sur le terrain.

**Temps morts :** 2 de 30 secondes par set et par équipe (pas de temps mort technique)

**Changement de Joueuses :** libres dans la limite de 4 changements par set.

**Equipes incomplètes :** en cas de blessure, et uniquement dans ce cas, il est possible de terminer un match avec 3 joueurs ; il est impossible de débiter un match avec 3 joueurs.

**Licences :**

Les joueurs/joueuses doivent être licenciés à la FSGT (licence omnisports validée avant le 31 mars 2019) dans le même club.

Possibilité de composer une équipe avec des joueurs ou joueuses licenciés dans deux clubs différents à la condition d'en faire la demande à la CFA Volley lors de l'engagement de l'équipe.

La présentation des licences (avec photo et film plastique apposé) au début de la compétition est obligatoire.





## Commission Fédérale d'Activité Volley Ball

CHAMPIONNAT de France FSGT 4 x 4 **FÉMININ** SAISON 2018/2019  
11/12 mai 2019 - Annecy (74)

Formulaire d'Inscription

CLUB : \_\_\_\_\_ COMITÉ : \_\_\_\_\_

### Coordonnées du Responsable de l'Équipe

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

### Nombre de participants prévus

Joueuses : \_\_\_\_\_ Accompagnateurs : \_\_\_\_\_

### Repas du samedi soir

\_ Nombre prévu de Repas pour le samedi soir : \_\_\_\_\_

Le nombre définitif de repas et le choix de menus sera à faire sur le document du « **guide du participant** »

### Moyens de transport envisagés

voiture                       train                       avion

**EXEMPLAIRE A ADRESSER AVANT LE 31 MARS 2019**

A : CFA VOLLEY FSGT  
14, rue de Scandicci - 93508 PANTIN Cedex

accompagné d'un chèque de 50 € (à l'ordre de la FSGT) correspondant aux droits d'inscription.

**Signature du Responsable :**



## Commission Fédérale d'Activité Volley Ball

CHAMPIONNAT de France FSGT 4 x 4 **MASCULIN MIXTE** SAISON 2018/2019  
11/12 juin 2019 - Annecy (74)

### Formulaire d'Inscription

CLUB : \_\_\_\_\_ COMITÉ : \_\_\_\_\_

#### Coordonnées du Responsable de l'Équipe

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

#### Nombre de participants prévus

Joueurs / joueuses : \_\_\_\_\_ Accompagnateurs : \_\_\_\_\_

#### Repas du samedi soir

\_ Nombre prévu de Repas pour le samedi soir : \_\_\_\_\_

Le nombre définitif de repas et le choix de menus sera à faire sur le document du « **guide du participant** »

#### Moyens de transport envisagés

voiture                       train                       avion

**EXEMPLAIRE A ADRESSER AVANT LE 31 MARS 2019**

A : CFA VOLLEY FSGT  
14, rue de Scandicci - 93508 PANTIN Cedex

accompagné d'un chèque de 50 € (à l'ordre de la FSGT) correspondant aux droits d'inscription.

**Signature du Responsable :**